



BIOGRAPHIES

# Transformations des relations familiales et impacts sur les évolutions du droit





Magistrate depuis 1989, **Nathalie AUROY** a exercé principalement des fonctions civiles, entrecoupées de fonctions administratives auprès des présidents de grandes juridictions parisiennes. Nommée conseillère référendaire à la Cour de cassation en 2001, elle a été affectée en 2008, pendant deux ans, à la section 2 de la première chambre civile, en charge du contentieux du droit de la famille, avant de partir comme conseillère à la cour d'appel de Paris, dans une chambre en charge du même contentieux. Elle a rejoint la Cour de cassation comme conseillère en 2017 et a été affectée à la même formation. Désignée doyenne en 2020, elle veille à la cohérence de la jurisprudence en matière familiale et assure un rôle d'animation du travail collégial et de supervision, en lien avec la présidente de la chambre. Elle intervient régulièrement dans des sessions de formation à l'Ecole Nationale de la Magistrature.



**Julien BOISSON** est maître de conférences à l'Université Paris Nanterre. Après avoir réalisé une thèse en droit des successions, c'est depuis à l'ensemble du droit de la famille (patrimonial comme extrapatrimonial) qu'il consacre la majeure partie de ses recherches. À ce titre, il partage avec deux collègues, la chronique l'Enfant - la filiation à la Revue juridique *personnes & famille* (RJPF). Par ailleurs, depuis quelques années, il s'intéresse aux familles que l'on pourrait désigner comme "atypiques" visant, par exemple, les situations de pluriparentalité (particulièrement représentées chez les couples de même sexe) ou de transparentalité. Afin d'appréhender et documenter cette dernière situation, il porte avec son collègue Benjamin Moron-Puech un projet de recherche collectif sur "La parenté procréative transgenre", soutenu par l'IERDJ. En définitive, il dirige ses recherches sur la situation familiale des personnes appartenant à la catégorie des minorités sexuées, sexuelles et genrées (MISSEG).



**Carole BONNET** est économiste, directrice de recherche à l'Institut National d'Études Démographiques (Ined), responsable de l'unité Démographie Economique. Ses recherches actuelles portent sur l'économie du vieillissement : économie des retraites (réformes, aspects redistributifs, inégalités entre les femmes et les hommes) et de la perte d'autonomie, ainsi que sur les comportements conjugaux et les ruptures d'union aux âges élevés.



**Jean-Hugues DÉCHAUX** est professeur de sociologie à l'université Lumière Lyon 2, membre du Centre Max Weber (CNRS UMR 5283, Lyon). Sociologue de la famille et de la parenté, ses dernières recherches portent sur les nouveaux modes de procréation et la génomique procréative. Il est l'auteur de nombreux articles, français et internationaux, et de plusieurs livres dont *Sociologie de la famille* (La Découverte, 3<sup>e</sup> édition en collaboration avec Marie-Clémence Le Pape, 2021).

Publications récentes : « Insaisissable bien-être : le scénario de la correction génétique anténatale selon l'eugéniste libéral Julian Savulescu », *Sciences et Bonheur*, n° 9, 2024, p. 72-93 ; « Nouvelle reproduction, nouvelle parenté ? », in M. Misrahi-Abadou et B. Cyrulnik (dir.), *Nouvelles familles, nouvelles fertilités : nouvelle humanité ?* Paris, Odile Jacob, 2024.



**Benjamin MORON-PUECH** est professeur agrégé de droit à l'université Lumière Lyon 2 et travaille depuis une douzaine d'années sur la thématique des droits humains des minorités, avec un focus particulier sur les personnes intersexuées et transgenres. Il mène ses recherches en droit français, international et comparé, avec une méthode empirique et participative. Il a récemment contribué à l'ouvrage *État civil et transidentité, Anatomie d'une relation singulière*, co-dirigé par Christine Dourlens, Jérôme Courduriès, Laurence Hérault (Presses universitaires de Provence, 2021) et a publié à la revue *Clio@Themis* avec Clovis Maillet une comparaison des systèmes d'identification du genre des personnes entre le Moyen Âge et aujourd'hui. Depuis 2016, il a cherché à développer sa recherche autrement que par la publication d'articles dans des journaux scientifiques ou grand public, en participant à des procès stratégiques en faveur des droits des minorités sexuées ou genrées, en dernier lieu le recours devant le Conseil constitutionnel à l'encontre de la loi réformant le système des retraites.



**Arnaud RÉGNIER-LOILIER** est directeur de recherche à l'institut national d'études démographiques (INED) dans l'unité "Fécondité, familles, conjugalités". Ses travaux récents portent sur l'étude des parcours conjugaux, la diversification des formes d'union mais aussi sur la résidence des enfants après la séparation des parents (au Québec). Il a été responsable de la mise en place de plusieurs enquêtes statistiques en population générale sur la thématique de la famille et du couple en France.



**Emmanuelle SANTELLI** est sociologue, directrice de recherche au CNRS et membre du Centre Max Weber à Lyon. Elle a réorienté ses travaux en sociologie du couple pour traiter des inégalités de genre. Elle travaille actuellement sur la sexualité conjugale et la séparation. Outre ses publications académiques (<https://journals.openedition.org/gss/7294>, <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2023-2-page-64.htm>), elle est attentive à la manière dont les connaissances sociologiques peuvent être utiles et mobilisées par un large public. A ce titre, elle est également la co-auteurice d'un film d'animation sociologique, *Les filles c'est fait pour faire l'amour*.



**Jehanne SOSSON** est Professeur extraordinaire à la Faculté de droit et de criminologie de l'UCLouvain et Vice-Doyenne aux relations avec les milieux professionnels. Elle est spécialisée en droit de la personne, de la famille et de son patrimoine. Elle enseigne le droit de la famille depuis de nombreuses années à l'UCLouvain et l'UCLouvain Saint-Louis Bruxelles, ainsi que le droit patrimonial de la famille. L'interdisciplinarité et le droit comparé étant au cœur de ses recherches, elle a dirigé ou participé à de nombreux projets internationaux, notamment en droit de la filiation et de la parentalité (i.e. *Adults & Children in Postmodern Societies*, *A Comparative Law and Multidisciplinary Handbook*, J. SOSSON, G. WILLEMS & G. MOTTE (ed.), Intersentia, Cambridge, 2019). Elle est également avocate au Barreau de Bruxelles, associée chez SossonPfeiff.



Directrice d'études émérite à l'EHESS, **Irène THÉRY** est sociologue du droit, spécialiste de la famille et de la vie privée. Défendant une approche "relationnelle" de la distinction masculin/féminin, elle a mené plusieurs enquêtes sur les transformations contemporaines des valeurs et normes régissant les liens entre les sexes et les générations : organisation du divorce et "intérêt de l'enfant", familles recomposées, relations entre les personnes séropositives et leurs proches, PMA avec tiers donneur et accès aux origines, transformations contemporaines du permis et de l'interdit sexuels.

Se définissant comme "une sociologue engagée mais non militante", elle a rédigé deux rapports au gouvernement proposant des réformes majeures du droit de la famille ("Couple, filiation et parenté aujourd'hui" en 1998, "Filiation, origines, parentalité" en 2014). Elle a publié aussi : *Le Démariage* (Odile Jacob, 1993), *La Distinction de sexe* (Odile Jacob, 2007), *Mariage et filiation pour tous* (Seuil, 2016), ainsi que *Moi aussi. La nouvelle civilité sexuelle* [Seuil, 2022], un essai de sciences sociales faisant la généalogie de MeToo.



Auteur de *Faire famille sans faire couple. Comprendre l'hétérogénéisation des parcours familiaux*, Bern : Peter Lang, 2022 (Open Access : <https://doi.org/10.3726/b19554> ), **Pierre-Yves WAUTHIER** a collaboré avec le Centre de droit de la personne, de la famille et de son patrimoine (UCLouvain) et le Conseil francophone de la Fédération royale du Notariat (Belgique). Il est titulaire d'une maîtrise en anthropologie sociale de l'UCLouvain, d'un doctorat en sociologie en cotutelle avec l'Université de Genève, et lauréat d'une bourse postdoctorale de l'EHESS. Ses recherches se sont centrées sur des transformations récentes de la parenté occidentale. Il met en évidence des effets de la grande Histoire, celle des changements sociotechniques et idéologiques, sur les petites histoires des parcours familiaux, faites de mobilités sociales et géographiques, à la croisée de la reproduction du biologique et du social.



## À PROPOS DE L'INSTITUT DES ÉTUDES ET DE LA RECHERCHE SUR LE DROIT ET LA JUSTICE (IERDJ) :

L'IERDJ a pour objet la promotion d'une réflexion originale et prospective, le développement de la recherche et son soutien, ainsi que la mobilisation et la diffusion des connaissances sur les normes, la régulation juridique, les missions et le fonctionnement de la justice, dans tous les champs disciplinaires pertinents. Son action s'adresse à l'ensemble des professionnels concernés, aux acteurs de la recherche et de la formation, comme à un plus large public, sur le plan national, européen et international.



CONSEIL SUPÉRIEUR  
DU NOTARIAT



Institut des Études  
et de la Recherche  
sur le Droit et la Justice